



BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 4 Septembre 2024 à 10 H

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le Mercredi 4 Septembre à 10 Heures, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE

Président – Vice-Président du Conseil Départemental
Maire de St-Amand-Montrond

François DESCHAMPS

Membre – Président Entraide Berruyère
Secrétaire de Séance

Denise DURANTON

Membre – Représentant des locataires (CNL)

Thierry CHATELIN

Membre

ETAIENT EXCUSES :

Bernadette GOIN

Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo –
Maire de Berry-Bouy

Christine CHEZE-DHO

Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Membre – Adjointe au Maire de Bourges
Conseillère Communautaire
Pouvoir à Thierry CHATELIN

ETAIT ABSENT :

Fabrice CHOLLET

Membre – Conseiller Départemental

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Benoît LEMAIGRE

Directeur Général

Emilie LARAINÉ

Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques

Olivier SCHUBNEL

Directeur Technique et Développement

Nadège BEDU

Assistante du Directeur Général

.....
La séance est levée à 11 H 00.

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 4 Septembre 2024 à 10 H

V – ABANDON D'OPERATIONS

A - RESIDENCE COMPAGNONS DU DEVOIR – BAUDENS BOURGES

Par délibération du 23 mars 2022, le Conseil d'Administration a autorisé le lancement de l'opération portant sur la résidence des Compagnons du Devoir sur le site Baudens à Bourges.

La DDT18 a accordé une subvention de 530 250 € en 2022 pour la réalisation de cette résidence.

Le Directeur Régional des Compagnons du Devoir et du Tour de France Centre Val de Loire nous a informé par courrier le 28 mai 2024 du retrait de sa structure sur ce projet : suspension par décision du CA.

Je vous demande donc de bien vouloir nous autoriser à informer la DDT de l'abandon de cette opération et d'acter la clôture de ce dossier.

**VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 6
POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

DELIBERATION

Le Bureau donne son accord pour informer la DDT du Cher de l'abandon de cette opération et acter la clôture de ce dossier.

.....
Le Secrétaire de Séance,
François DESCHAMPS

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 4 septembre 2024
Le Directeur Général,
Benoît LEMAIGRE

